

VERS LE RÉTABLISSEMENT ET LE BIEN-ÊTRE

Cadre pour une stratégie en matière de santé mentale au Canada

SOMMAIRE

Commission de la santé mentale du Canada

Novembre 2009



Introduction

SANTÉ MENTALE ET MALADIE MENTALE

- ▶ La santé mentale, c'est bien plus que l'absence de maladie mentale.
- ▶ Les personnes peuvent avoir divers degrés de santé mentale, qu'elles vivent avec une maladie mentale ou non.
- ▶ Les troubles mentaux et les maladies mentales découleraient d'une interaction complexe de facteurs sociaux, économiques, psychologiques, biologiques et génétiques.
- ▶ La santé mentale contribue à notre joie de vivre, à notre santé physique ainsi qu'à notre capacité de réaliser nos objectifs au travail, à l'école et dans nos relations.
- ▶ Le fait d'avoir une bonne santé mentale aide à réduire le stress, à prévenir l'apparition de troubles mentaux et de maladies mentales et favorise le rétablissement.
- ▶ Chaque année, environ un Canadien sur cinq sera touché par un trouble mental ou une maladie mentale pouvant être diagnostiquée.

TOUS ONT LA POSSIBILITÉ D'ATTEINDRE LE MEILLEUR ÉTAT DE SANTÉ MENTALE ET DE BIEN-ÊTRE POSSIBLE.

- ▶ Lorsqu'il est question de santé mentale et de bien-être, nous sommes tous égaux. Il n'y a pas de « nous » et « d'eux ».
- ▶ Notre vision est la suivante : Toutes les personnes qui habitent au Canada ont la possibilité d'atteindre le meilleur état de santé mentale et de bien-être possible.
- ▶ Le système de santé mentale doit avoir pour objectif de répondre aux besoins des personnes tout au long de leur vie.
- ▶ Le système doit être global de manière à promouvoir la santé mentale des gens de tout âge, à soutenir les personnes à risque, à intervenir rapidement et à aider les gens à se rétablir.
- ▶ Les gens qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale doivent être en mesure de participer activement dans tous les aspects du système de santé mentale.

LA CONTRIBUTION ET LES BESOINS DES PREMIÈRES NATIONS, DES INUITS ET DES MÉTIS

- ▶ La stratégie en matière de santé mentale au Canada doit reconnaître la situation particulière, les droits et l'apport uniques des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Canada et répondre à leurs besoins.
- ▶ Une vision autochtone et holistique du bien-être, étroitement liée à la culture, liée à la terre, accompagnée d'une croyance en la famille, la communauté et l'autodétermination, peut aider à transformer le système de santé mentale.
- ▶ Malgré l'effet dévastateur de la colonisation et de politiques comme celle des pensionnats, les Autochtones ont élaboré des approches de guérison novatrices, comme la sécurité culturelle.

OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE

- ▶ La stratégie en matière de santé mentale devra être suffisamment souple pour répondre aux besoins nombreux et variés des gens de partout au pays.
- ▶ Les sept objectifs du cadre sont inter-reliés et ils fournissent la structure de base d'une stratégie qui orientera la transformation du système de santé mentale.
- ▶ Avec l'appui et la contribution des gens de partout au pays, il sera possible d'aller de l'avant et de réaliser tous les objectifs visant la création d'un système qui appuie les personnes dans leur cheminement vers le rétablissement et le bien-être.

Objectif un :

Les personnes de tout âge vivant avec des troubles mentaux ou une maladie mentale sont activement engagées et appuyées dans leur processus de rétablissement et d'atteinte du bien-être.

Le système de santé mentale transformé favorise l'espoir d'avoir une meilleure qualité de vie et respecte la dignité et les droits de chaque personne à toutes les étapes de sa vie. En tirant profit des forces individuelles, familiales, culturelles et communautaires, les gens ont le contrôle sur leur vie et sont soutenus de manière à pouvoir participer activement à leur processus de rétablissement et d'atteinte du bien-être ainsi qu'à pouvoir jouir d'une vie épanouissante au sein de leur communauté tout en cherchant à atteindre leur plein potentiel. Les nourrissons, les enfants et les jeunes bénéficient d'une aide qui leur permet de devenir résilients et d'atteindre la meilleure santé mentale possible. Les adultes plus âgés sont soutenus de façon à ce qu'ils puissent composer avec les besoins additionnels associés au vieillissement. Durant le processus de rétablissement, les personnes vivant avec des troubles mentaux ou une maladie mentale, les fournisseurs de services, les proches aidants, les pairs et les autres intervenants agissent à titre de partenaires.

CONTEXTE

- ▶ Les gens qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale se font trop souvent dire qu'ils ne pourront jamais améliorer leur qualité de vie ou être capables de fonctionner en société.
- ▶ Les principes du rétablissement ont été adoptés par des personnes qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale comme une approche qui met l'accent sur leurs forces et leurs capacités.
- ▶ La transformation de nombreux systèmes de santé mentale à travers le monde est axée sur le rétablissement.
- ▶ Le rétablissement ne signifie pas nécessairement la « guérison ». Cela veut plutôt dire que les gens retrouvent une vie épanouissante au sein de la communauté tout en cherchant à atteindre leur plein potentiel.

PRINCIPES CLÉS

- ▶ Les principes sous-jacents au rétablissement, y compris l'espoir, le choix, la responsabilité, la dignité et le respect s'appliquent à tous, mais ils doivent être adaptés aux réalités changeantes tout au long de la vie.
- ▶ En principe, le processus de rétablissement et d'atteinte du bien-être est différent pour chaque personne en raison des forces individuelles, familiales, culturelles et communautaires de chacun.
- ▶ L'objectif pour les nourrissons, les enfants et les jeunes est de les aider à se forger une identité durant leur développement, et l'objectif pour les aînés est d'atteindre la meilleure qualité de vie possible dans la dignité.

DANS UN SYSTÈME DE SANTÉ MENTALE TRANSFORMÉ

- ▶ Les personnes ont la possibilité de choisir des programmes, des traitements, des services et des formes de soutien pour atteindre la meilleure santé possible, un bon fonctionnement social et une qualité de vie satisfaisante en général.
- ▶ Les services et les formes de soutien sont adaptés aux besoins des gens aux différentes étapes de leur vie et orientés de façon à les aider à vivre une vie épanouissante au sein de la communauté.
- ▶ Il y a un véritable partenariat entre les personnes qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale, leur famille et ceux qui travaillent pour favoriser leur rétablissement et leur bien-être.
- ▶ Les personnes qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale et leur famille participent activement à tous les aspects du système de santé mentale.

Objectif deux :

La promotion de la santé mentale est favorisée et les troubles mentaux ainsi que les maladies mentales sont évités lorsque c'est possible.

Le système de santé transformé s'intéresse à l'interaction complexe entre les facteurs économiques, sociaux, psychologiques et biologiques ou génétiques reconnus comme déterminants de la santé mentale et de la maladie mentale tout au long de la vie. Les secteurs public, privé et communautaire collaborent afin de favoriser les facteurs qui renforcent la santé mentale, comme un logement adéquat, des communautés dynamiques, des relations réconfortantes et la résilience, et d'éliminer, autant que possible, les facteurs qui augmentent le risque de développer des troubles mentaux ou une maladie mentale, comme la pauvreté, la violence et l'isolement social. Les efforts visent l'ensemble de la population, les personnes et les communautés à risque, les personnes qui vivent avec un problème émergent et celles qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale. L'école, les lieux de travail et les institutions de soins de longue durée fournissent des environnements qui favorisent la meilleure santé mentale possible.

CONTEXTE

- ▶ Une bonne santé mentale est associée à une meilleure santé physique, à un taux de criminalité réduit, à un niveau d'instruction plus élevé, à une participation économique accrue et à des relations sociales enrichissantes.
- ▶ La mauvaise santé mentale est associée aux conditions contraires.
- ▶ Les facteurs de protection aident à maintenir une bonne santé mentale, à développer la résilience et à réduire la probabilité d'être touché par des troubles mentaux ou une maladie mentale.
- ▶ Les facteurs de risque augmentent la probabilité d'être touché par des troubles mentaux ou une maladie mentale et peuvent aggraver des problèmes existants.
- ▶ Les activités de prévention des troubles mentaux ou de maladie mentale auprès des enfants et des jeunes semblent être les plus efficaces.

PRINCIPES CLÉS

- ▶ Il est impossible de prédire avec certitude qui ressentira les symptômes d'un trouble mental ou d'une maladie mentale.
- ▶ La promotion de la santé mentale et la prévention de la maladie mentale doivent être intégrées dans les politiques et les pratiques en matière de santé mentale ainsi que dans les politiques qui ont trait à la santé publique et aux services sociaux.
- ▶ Le fait de s'attaquer aux complexes déterminants sociaux de la santé, comme le logement et l'emploi, peut créer de meilleures conditions dans lesquelles les personnes peuvent s'épanouir et prévenir l'apparition des troubles mentaux ou de maladie mentale.
- ▶ Une stratégie en matière de santé mentale peut encourager la collaboration des secteurs public, privé et communautaire.

DANS UN SYSTÈME DE SANTÉ MENTALE TRANSFORMÉ

- ▶ Les initiatives de promotion et de prévention ciblent la population dans son ensemble ainsi que des groupes et des milieux précis. Elles agissent sur un ensemble de facteurs de risque et de protection connus et sont mises en œuvre sur une longue période.
- ▶ Des approches efficaces sont mises en œuvre au sein des familles, des écoles et des lieux de travail et elles sont adaptées de manière à répondre aux besoins particuliers des divers groupes et à tirer avantage de leurs forces.
- ▶ Des approches pangouvernementales aident à intégrer les programmes et les services des divers ordres de gouvernement et ministères.
- ▶ Des initiatives d'éducation en matière de santé mentale informent les gens des signes et des symptômes associés aux troubles mentaux et aux maladies mentales.

Objectif trois :

Le système de santé mentale répond aux besoins variés de toutes les personnes qui vivent au Canada.

Dans un système de santé mentale transformé, les politiques, les programmes, les traitements, les services et les formes de soutien sont fondés sur le principe de la sécurité et de la compétence culturelles. Le système répond aux besoins variés des personnes et des groupes - et tente de remédier aux inégalités - qui peuvent être associés à l'appartenance à un peuple des Premières Nations ou à un peuple inuit ou métis, au contexte ethnique et culturel, aux expériences de racisme, aux antécédents de migration, aux étapes de la vie, à la langue, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'emplacement géographique, aux différentes capacités, au statut socioéconomique ainsi qu'aux croyances spirituelles ou religieuses.

CONTEXTE

- ▶ Plusieurs groupes démographiques au Canada continuent d'afficher de moins bons résultats sur le plan de la santé mentale que le reste de la population. Dans certains cas, les écarts sont considérables.
- ▶ La culture et la langue ont une incidence sur la compréhension de la santé mentale. Des malentendus peuvent mener à de mauvais diagnostics ou à des traitements inappropriés.
- ▶ Il y a encore d'importants obstacles qui empêchent des personnes à chercher de l'aide et à trouver des services qui leur semblent sécuritaires et efficaces.
- ▶ Le déséquilibre des pouvoirs et la discrimination peuvent contribuer à de moins bons résultats en matière de santé mentale, à réduire l'accès aux services pour les membres des groupes touchés et peuvent avoir une incidence sur la qualité des services reçus.

PRINCIPES CLÉS

- ▶ La sécurité et la compétence culturelles sont des cadres complémentaires qui encouragent les fournisseurs de services à tenir compte des réalités sociales, politiques, linguistiques et spirituelles.
- ▶ La personnalité des gens comporte une multitude d'aspects et on peut s'attendre à ce que chaque personne ait des besoins particuliers découlant de multiples sources.
- ▶ Dans le cadre des efforts visant à répondre aux besoins variés, il faut éviter les stéréotypes et toujours respecter la loi. On ne peut pas tolérer des pratiques qui peuvent causer des préjudices.
- ▶ Le dialogue sur la sécurité culturelle doit se faire dans le respect des valeurs des Autochtones et en fonction du contexte de l'échange de connaissances.

DANS UN SYSTÈME DE SANTÉ MENTALE TRANSFORMÉ

- ▶ Les fournisseurs de services considèrent comme pertinentes et très utiles les réalités et les connaissances de chaque personne, réfléchissent de manière critique à leurs propres valeurs culturelles et tiennent compte des contextes historiques et politiques.
- ▶ Les problèmes liés au pouvoir et à la discrimination sont abordés, tout comme les obstacles structurels relatifs au logement, au revenu, à l'éducation et à l'accès aux services.
- ▶ L'accès à des renseignements et à des services en français et en anglais et dans d'autres langues, y compris des services d'interprétation est accru.
- ▶ Les organismes d'accréditation et les organisations qui offrent des services adoptent des normes qui exigent une pratique axée sur la sécurité et la compétence culturelles.
- ▶ Les personnes de diverses origines sont mieux représentées au sein de la main-d'œuvre en santé mentale.
- ▶ Le rôle des aidants naturels de la communauté, des guérisseurs traditionnels, des aînés, des praticiens de la médecine orientale et des chefs religieux et spirituels est reconnu et respecté.

Objectif quatre :

Le rôle des familles dans la promotion du bien-être et la prestation de soins est reconnu, et leurs besoins sont pris en compte.

Le rôle unique des familles - qu'il s'agisse de parents ou de personnes du cercle de soutien élargi - dans la promotion du bien-être, la prestation de soins et le rétablissement tout au long de la vie, est reconnu, tout comme les besoins des familles elles-mêmes. Les familles participent et reçoivent de l'aide par le truchement de formations et de programmes de soutien parental et fraternel, d'aide financière, de soutien par les pairs et de services de répit. Si possible, les proches participent aux soins et au traitement de leur être cher et à la prise de décisions d'une manière qui respecte le consentement et la vie privée.

CONTEXTE

- ▶ Bon nombre de facteurs liés à la vie en famille peuvent promouvoir la santé mentale, aider à la détection des troubles mentaux ou des maladies mentales et favoriser le rétablissement et le bien-être.
- ▶ La famille est habituellement la principale source de soutien des personnes qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale. Cependant la famille a toujours été mise en marge du système de santé mentale.
- ▶ La famille peut parfois être une faible source de soutien, surtout lorsqu'elle n'est pas renseignée, qu'elle est stigmatisée ou qu'elle fait face à des situations difficiles.
- ▶ Le fait de ne pas appuyer la famille mine la santé mentale au sein de la population, augmente les coûts associés aux services et entraîne de mauvais résultats sanitaires et sociaux.

PRINCIPES CLÉS

- ▶ Il est important de reconnaître dès le départ que les familles peuvent jouer un rôle positif dans le processus de rétablissement et d'atteinte du bien-être.
- ▶ Les familles peuvent être composées de parents ou de gens qui font partie du cercle de soutien élargi de la personne.
- ▶ Quand cela est possible, les gens qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale doivent choisir qui jouera le rôle de « famille » et dans quelle mesure un soutien familial est requis.
- ▶ Parfois, un trouble mental ou une maladie mentale peut compromettre le jugement de la personne et sa capacité de prendre de bonnes décisions.
- ▶ Il faut trouver un équilibre adéquat entre favoriser la capacité de la famille à fournir un soutien efficace et respecter les droits à la vie privée de la personne qui vit avec un trouble mental ou une maladie mentale.

DANS UN SYSTÈME DE SANTÉ MENTALE TRANSFORMÉ

- ▶ Les familles ont accès aux renseignements, à l'éducation, à l'orientation et au soutien dont elles ont besoin afin de favoriser le rétablissement et le bien-être de la personne et de répondre à leurs propres besoins.
- ▶ Dans la mesure du possible, les familles sont des partenaires dans le cadre des soins et des traitements de leurs proches, et elles sont intégrées au processus décisionnel d'une manière qui respecte les notions de consentement et de vie privée.
- ▶ Les « intervenants pivot » et d'autres fournisseurs de services aident les familles à comprendre le système de santé et les réalités liées aux troubles mentaux et aux maladies mentales.
- ▶ Les programmes et les diverses formes de soutien destinés aux familles tiennent compte de la diversité de la population canadienne.

Objectif cinq :

Les personnes ont un accès équitable et opportun à des programmes, des services, des traitements et des formes de soutien appropriés, efficaces et véritablement intégrés qui tiennent compte de leurs besoins.

Les personnes de tout âge ont un accès opportun à des programmes, des traitements, des services et des formes de soutien appropriés et efficaces en matière de santé mentale dans leur communauté ou aussi près que possible de leur lieu de résidence ou de travail, peu importe leur capacité à payer. Le système de santé mentale est centré sur l'amélioration de la santé mentale des gens et répond à la vaste gamme de besoins des personnes – bien qu'ils soient complexes – de la façon la moins restrictive possible. Le système est véritablement intégré aux secteurs public, privé et communautaire, dans toutes les administrations, et il tient compte des besoins tout au long de la vie des gens qu'il dessert. De plus, il répond aux besoins pressants des personnes qui habitent dans des régions mal desservies, comme les régions du Nord.

CONTEXTE

- ▶ Malgré les efforts et le dévouement de plusieurs milliers de personnes, deux adultes sur trois et trois enfants sur quatre n'obtiennent pas l'aide dont ils auraient besoin.
- ▶ La situation est pire dans les régions rurales, éloignées et du Nord, ainsi que dans d'autres régions mal desservies.
- ▶ Les dépenses publiques liées à la santé mentale au Canada sont inférieures à celles de la plupart des pays industrialisés.
- ▶ Les longues listes d'attente sont trop courantes. Trop de personnes vivant avec des troubles mentaux ou une maladie mentale se retrouvent dans des refuges pour itinérants ou ont des démêlés avec la justice.

PRINCIPES CLÉS

- ▶ Les gens devraient avoir un accès rapide et équitable au système de santé mentale, peu importe leur capacité de payer.
- ▶ Peu importe où les personnes cherchent de l'aide pour la première fois, elles devraient être dirigées vers le secteur approprié du système, lequel est en relation avec le reste du système de santé et les autres services requis.
- ▶ Les personnes devraient être en mesure de choisir un ensemble de programmes, de traitements, de services et de formes de soutien qui leur permet d'atteindre leurs objectifs.
- ▶ Le principe selon lequel il faut utiliser les interventions les moins intrusives et les moins restrictives possible doit être maintenu.
- ▶ Chaque administration doit être en mesure d'adapter les éléments communs du système de santé mentale transformé à des contextes particuliers.

DANS UN SYSTÈME DE SANTÉ MENTALE TRANSFORMÉ

- ▶ Les programmes, les traitements, les services et les diverses formes de soutien sont intégrés afin de promouvoir la santé mentale des personnes et de répondre à leurs besoins variés, peu importe le niveau de complexité.
- ▶ Les activités des différents paliers de gouvernement sont coordonnées grâce à une approche pangouvernementale.
- ▶ La notion de main-d'œuvre dans le domaine de la santé mentale est élargie, et de nouveaux rôles de fournisseurs sont créés, au besoin.
- ▶ Les besoins pressants et distincts dans les régions rurales, éloignées et du Nord sont abordés grâce à des approches novatrices de prestation de services et à des mesures liées au logement, à l'éducation et à l'emploi.
- ▶ Les personnes qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale ainsi que leur famille participent activement à la restructuration et à la transformation du système.

Objectif six :

Les mesures prises sont fondées sur diverses sources de connaissances et de données probantes, les résultats sont mesurés et la recherche progresse.

Les politiques, les programmes, les services et les diverses formes de soutien sont fondés sur des données probantes provenant de diverses sources de connaissances. Ils sont évalués en fonction de leur contribution à l'amélioration de la santé mentale et du bien-être de toutes les personnes qui vivent au Canada, peu importe leur âge, ainsi que de leurs conséquences pour la santé et la vie sociale des personnes vivant avec des troubles mentaux ou une maladie mentale et les membres de leur famille. Le financement de la recherche en santé mentale, qui nous permettra de mieux comprendre la maladie mentale, est augmenté en fonction du fardeau économique et social accru associé aux troubles mentaux et à la maladie mentale, et l'application des connaissances aux politiques et aux pratiques est accélérée.

CONTEXTE

- ▶ La recherche a permis des avancées dans la compréhension de la santé mentale et de la maladie mentale ainsi que dans l'efficacité des approches en matière de promotion, de prévention, de traitement et de soins.
- ▶ En général, le Canada ne consacre pas suffisamment d'argent à la recherche sur la santé mentale.
- ▶ Le Canada ne dispose pas d'une source de renseignements adéquate pour surveiller l'état de santé mentale de la population et pour évaluer l'efficacité du système de santé mentale.
- ▶ On prend beaucoup trop de temps pour mettre en application les nouvelles connaissances. Selon des estimations, cela peut prendre jusqu'à 15 ans.
- ▶ Nous n'avons pas accordé suffisamment de valeur aux différentes sources de connaissances, comme les expériences vécues, les connaissances traditionnelles et coutumières.
- ▶ Les recherches se concentrent trop sur certains sujets (p. ex. l'évaluation de la médication psychotrope).

- ▶ Un engagement ferme à l'égard de la recherche et de la production de nouvelles connaissances est essentiel.
- ▶ Aucune approche unique en matière de production de nouvelles connaissances ne peut être utilisée dans toutes les circonstances; de multiples méthodes de recherche provenant de diverses sources sont requises.
- ▶ Même si les recherches sur l'efficacité des traitements pour les troubles mentaux et les maladies mentales seront toujours importantes, les thèmes de recherche doivent être élargis.
- ▶ Les pratiques de recherche doivent respecter et protéger les droits et les libertés des participants aux recherches sur la santé mentale.

TRANSFORMÉ

- ▶ Les dépenses en recherche sont en adéquation avec les répercussions sociales et économiques de la maladie mentale et prennent en compte l'ensemble des déterminants de la santé mentale et de la maladie mentale.
- ▶ De meilleures données appuient l'évaluation du système de santé mentale.
- ▶ Les personnes qui ont vécu différentes expériences ou qui ont vécu avec des troubles mentaux ou une maladie mentale sont encouragées à participer aux activités de recherche et à les diriger.
- ▶ Tous les intervenants travaillent ensemble afin d'accélérer l'application des nouvelles connaissances dans les politiques et les pratiques.

DANS UN SYSTÈME DE SANTÉ MENTALE

Objectif sept :

Les personnes vivant avec des troubles mentaux ou une maladie mentale sont entièrement intégrées à titre de membres de la société.

Les gens qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale et leurs proches n'ont plus à avoir honte ni à craindre la stigmatisation, et ils ne font plus l'objet de discrimination. Ces personnes, peu importe leur âge, jouissent du même respect, des mêmes droits et des mêmes priviléges que les autres personnes qui sont atteints de maladies physiques ou toutes celles qui habitent le Canada. Les politiques, les programmes, les traitements, les services et les formes de soutien dans le domaine de la santé mentale sont financés en fonction des répercussions socioéconomiques des troubles mentaux et de la maladie mentale.

CONTEXTE

- ▶ La stigmatisation et la discrimination ont des répercussions négatives importantes sur la vie des personnes de tout âge qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale et nuisent grandement à leur capacité de participer pleinement à la société canadienne.
- ▶ La stigmatisation renvoie à des croyances et à des attitudes négatives au sujet des troubles mentaux et de la maladie mentale.
- ▶ La discrimination renvoie au traitement injuste des personnes qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale.
- ▶ La stigmatisation et la discrimination peuvent garder les problèmes de santé mentale dans l'ombre, empêcher les personnes de chercher l'aide dont elles auraient besoin et contribuer à une mauvaise qualité de services.

PRINCIPES CLÉS

- ▶ Les personnes qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale doivent bénéficier du même respect, des mêmes priviléges et avoir les mêmes possibilités que les autres personnes qui habitent le Canada.
- ▶ Les progrès qui ont été réalisés pour éliminer la stigmatisation et la discrimination liées à d'autres problèmes de santé peuvent également se produire dans le domaine de la maladie mentale.
- ▶ Il est important de mettre l'accent sur la contribution positive des gens qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale et sur leur capacité de se rétablir.

DANS UN SYSTÈME DE SANTÉ MENTALE TRANSFORMÉ

- ▶ Les personnes qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale ont l'occasion de participer à tous les aspects de la vie sociale en tant que citoyens actifs.
- ▶ Les programmes liés à la santé mentale sont financés en fonction des répercussions économiques et sociales des troubles mentaux et des maladies mentales pour la société.
- ▶ Les fournisseurs de services dans le domaine de la santé mentale sont reconnus pour le rôle essentiel qu'ils jouent.
- ▶ Tous les secteurs collaborent afin d'éliminer les inégalités relatives aux grands déterminants de la santé.
- ▶ La discrimination dans les programmes sociaux existants ou dans l'accès aux services est éliminée.
- ▶ Les stratégies anti-stigmatisation ciblent des populations et des contextes divers et encouragent le contact direct avec des gens qui ont vécu avec des troubles mentaux ou une maladie mentale.
- ▶ Changer les attitudes et les comportements à l'égard des personnes qui vivent avec des troubles mentaux ou une maladie mentale est un défi que toutes les personnes qui habitent au Canada doivent relever quotidiennement.

Un appel à la mobilisation : Créer un mouvement social

- ▶ La Commission travaillera en collaboration avec divers intervenants pour formuler des recommandations concrètes sur la façon de réaliser la vision contenue dans le cadre et les sept objectifs relatifs à la transformation du système de santé mentale.
- ▶ La Stratégie en matière de santé mentale au Canada sera composée de ce cadre et d'autres documents à venir portant sur la manière de réaliser les objectifs de cette vision.
- ▶ La Commission croit fermement qu'un mouvement social dynamique et global est essentiel à la mise en place du cadre de façon à faire une réelle différence dans la vie des gens.
- ▶ La santé mentale est l'affaire de tous. Bon nombre des conditions qui favoriseront le rétablissement contribueront aussi à améliorer le bien-être de tous, dans nos écoles, nos lieux de travail et nos foyers.
- ▶ Chacun de nous, surtout ceux qui œuvrent directement dans le système de santé mentale, devront apporter leur contribution.
- ▶ La Commission salue les organismes de santé mentale pour leurs efforts immenses à sensibiliser le public aux questions relatives à la santé mentale.
- ▶ Il y a beaucoup à apprendre des réussites des organisations bénévoles qui ciblent une maladie en particulier, comme celles qui luttent contre le cancer du sein, le diabète, les maladies du cœur et les accidents vasculaires cérébraux, le sida, etc.
- ▶ Les bénévoles amassent des fonds, travaillent dans des établissements de santé, organisent des campagnes, parlent ouvertement de leur expérience et s'assurent que le public n'oublie jamais leurs préoccupations.
- ▶ La Commission demande à tous les membres du milieu de la santé mentale de se rallier afin de créer un mouvement social qui mobilisera toutes les personnes qui habitent le Canada.
- ▶ Les problèmes liés à la santé mentale doivent être une priorité quotidienne des gouvernements, des décideurs, des entreprises, des chercheurs, des écoles et des communautés.
- ▶ La Commission a lancé une initiative, Partenaires en santé mentale afin de donner vie à un vaste réseau d'intervenants à l'échelle du pays.
- ▶ Ce mouvement s'appuiera sur les initiatives existantes, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale, et veillera à ce que les gens qui ont vécu avec des troubles mentaux ou une maladie mentale soient entendus.
- ▶ La Commission travaillera avec l'organisme caritatif récemment créé, Partenariats en santé mentale du Canada (PSMC), afin de s'assurer que l'infrastructure de financement est adéquate.
- ▶ En unissant nos efforts, nous pourrons donner à toutes les personnes qui vivent au Canada la possibilité d'atteindre le meilleur état de santé mentale et de bien-être possible et faire sortir les troubles mentaux et la maladie mentale de l'ombre, pour toujours.